LA

CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE [1]

Il y a bien des hommes dans Voltaire. Il y en a d'éminents, mais il y en a aussi d'odieux, il y en a de honteux, il y en a de méprisables, et je n'ai pas à revenir à cet égard sur les jugements qu'ils ont mérités : si sévère que fût la sentence, je serais tenté de la trouver trop indulgente et trop douce. Mais laissant de côté, à dessein, le poète, le philosophe, le satirique, l'incrédule, le pamphlétaire, négligeant l'auteur dramatique et l'historien lui-même, et n'ayant souci que de l'écrivain au point de vue de la forme littéraire, je ne crois blesser ni le bon sens ni le bon goût de personne en avouant que je donnerais ses œuvres complètes, j'entends les grandes œuvres, pour certaines de ses lettres. Le public s'est depuis longtemps prononcé : il est de mon avis ou plutôt je suis du sien. Pour un lecteur du *Dictionnaire philosophique*, voire même de *Charles XII*, il y en a cent des lettres à Cideville, à d'Argental, au maréchal de Richelieu. Que serait-ce s'il s'agissait de la *Henriade*, de *Zaïre* même ou de *Mérope?* Sa prose a tué ses vers. L'esprit net, pétillant, naturel est encore plus rare en France, de nos jours, qu'un grand drame ou qu'une tragédie. Il faut, bon gré mal gré, retourner à cette source intarissable et toujours limpide qui s'épand à pleins bords. Aussi nous y puisons Dieu sait comme : pesantes ou légères, tous nous allons en secret

[1] *Œuvres complètes de Voltaire*, nouvelle édition publiée par M. Louis Moland. Paris, Garnier frères, 1880-1883. — La Correspondance seule forme 18 vol. in 8.

nous allons en secret y tremper nos armes ; demandez-le au nouvel académicien, M. Edmond About, qui ne s'est pas plus gêné pour piller Voltaire que Paul-Louis Courier : la vertu y est encore, mais le bras manque, le nerf faiblit, *telum imbelle;* et notre copie, court vêtue, mal déguisée, ne rappelle guère son modèle que comme un *cicerone* d'Italie rappelle Cicéron.

Outre ce style si vif, si varié, cette phrase si preste, mais si simple qu'elle tente l'imitation sans jamais la souffrir, la correspondance de Voltaire a un autre mérite moins commun qu'on pense : elle peint l'homme tel qu'il était, non tel qu'il aurait pu désirer se montrer. Un saint innommé (par une excellente raison sans doute, c'est qu'il n'a jamais vécu) avait, dit-on, laissé cent mille écus pour servir au procès de sa canonisation. Voltaire, qui n'était pas un saint, n'a point laissé sa correspondance pour arriver à la gloire. Il l'a semée au hasard, à l'occasion, à l'imprévu, et en flattant sans cesse ses correspondants couronnés ou autres, il n'a pas cherché à se flatter lui-même. Nulle part cette figure passionnée et mobile ne s'est photographiée avec plus de franchise et plus de désinvolture. Ce n'est pas qu'il aille jusqu'à s'oublier ; sa louange reflète vers le lieu d'où elle part, mais il ne prend pas le temps de se composer, comme l'acteur, un visage. Il n'a pas cru que ses lettres, surprises un jour au fond d'un portefeuille discret, deviendraient pour la postérité le monument sinon le plus éclatant, au moins le plus durable de sa renommée. Il ne l'a pas cru, malgré son amour-propre d'auteur, ou plutôt à cause de cet amour-propre. Ces perles fines étaient la monnaie courante de son esprit, et il la jetait à tout venant, sans compter. On le trouve là sans souci du qu'en dira-t-on, avec toute sa pétulance et aussi ses indécentes plaisanteries, ses grotesques travers. Le Voltaire de convention, tel que l'avait fait l'apothéose, le Voltaire idéalisé, le Voltaire équestre, si l'on veut me permettre cette expression, redevient le vrai Voltaire, c'est-à-dire l'écrivain délicieux, mais l'homme remuant, l'esprit insulteur, sans dignité ni bonne foi. On ne raille pas comme lui, mais on ne sait pas aussi mentir comme lui. Il a le trait, et avec quelle habileté il sait lui faire sa place ! Cet art est si grand, il est si spontané qu'on ne le sent pas : c'est la nature qui semble parler. Comme il est souple, aisé, ironique, *amusant !* Mais aussi quelles misérables

intrigues, quels honteux manèges, quelle longue suite de faux-fuyants, d'équivoques, de déguisements et d'inexcusables tromperies ! Le philosophe est sorti de son cadre ; il a des grâces de plus, mais le rayon est de moins. C'est pour lui aussi qu'il a été dit : on n'imagine pas combien il faut d'esprit pour n'être jamais ridicule.

La correspondance de Voltaire est donc un miroir étincelant, mais fidèle, qui nous rend toute sa physionomie si changeante, je dirais presque insaisissable ; elle étale à nos yeux ses misères les plus cachées et ne nous permet pas de suivre à son égard le conseil que Joubert nous donne pour demeurer les amis de nos amis : quand ils sont borgnes, regardez-les de profil. Voltaire y est vu de face, et, si l'on admire la verve de l'écrivain, on y prend une triste idée du caractère de l'homme.

La nouvelle édition que M. Louis Moland, un érudit littéraire fort distingué, vient de publier à la librairie Garnier frères, de Paris, nous en fournit aisément la preuve. Dans cette édition considérable, qui s'est enrichie, sauf quelques rares exceptions[1], de toutes les lettres découvertes depuis Beuchot jusqu'à ces derniers jours, par MM. de Cayrol, Bavoux, François, Th. Foisset, Léouzon Leduc, de Mandat-Grancey, Varnhagen, Dr Walther, de Lescure, Coquerel, Hennin, Ch. Nisard, Advielle, Henri Beaune, etc., je choisis deux épisodes curieux, qui ont déjà exercé la patience de M. Gustave Desnoiresterres, le savant biographe de Voltaire, mais qui jettent un jour singulier sur les infirmités du caractère de celui-ci. Le premier est relatif à la fameuse aventure de Francfort, qui suivit la rupture du poète avec le roi de Prusse Frédéric II ; le second concerne le procès des *fagots* de Tourney.

On sait qu'une discussion philosophique s'étant engagée entre Maupertuis et le mathématicien Kœnig, Voltaire et Frédéric prirent chacun dans la lutte un parti opposé ; qu'une brochure fut publiée sous le voile anonyme par le roi de Prusse, qui était à la fois César et l'abbé Cotin, et que Voltaire y répondit dans les journaux allemands d'abord, et enfin par la *Diatribe du docteur Akakia*, im-

[1] On pourrait citer quelques omissions échappées à M. L. Moland. Ainsi, il ne donne pas les lettres de Voltaire qui ont été publiées par M. H. Beaune dans son étude sur *Voltaire et l'Administration du pays de Gex* (*Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1875).

primée à la faveur d'une permission royale accordée pour un autre ouvrage. Le roi devint furieux. Voltaire essaya de nier ; mais l'imprimeur arrêté fit tout connaître. Frédéric écrivit alors à son ancien courtisan ce billet bien connu :

« Votre efronterie m'étone après ce que vous venes de faire et qui est clair come le jour. Vous persistés au lieu de vous avouer coupable. Ne vous imaginés pas que vous frez croire que le noir est blang ; quand on ne voit pas, c'est qu'on ne veut pas tout voir ; mais si vous poussés l'affaire à bout, je ferai tout imprimer, et l'on verra que si vos ouvrages méritent qu'on vous élève des statues, votre conduite vous mériterait des chaînes. L'éditeur est interrogé, il a tout déclaré. »

— « Ah ! mon Dieu, Sire, répond aussitôt Voltaire, dans l'état où je suis ! (Toujours des maladies ! elles lui ont servi pendant quatre-vingts ans.) Je vous jure encore sur ma vie, à laquelle je renonce sans peine, que c'est une *calomnie affreuse*. Je vous conjure de faire confronter tous mes gens. Quoi ! vous me jugeriez sans entendre ! Je demande justice et la mort. »

Le 24 décembre 1752, la *Diatribe* fut brûlée à Berlin par la main du bourreau. Voltaire sollicita aussitôt un congé, sous prétexte de se rendre aux eaux de Plombières. Frédéric le lui accorde à la condition qu'il lui remettra sa clef de chambellan, la croix de l'ordre prussien du Mérite, son titre de pension, et surtout le volume des poésies royales qui lui avait été confié. Le 1^er^ janvier 1753, Voltaire écrit sous les yeux du chevalier de La Touche, envoyé diplomatique de France, la lettre suivante :

« Sire, *pressé par les larmes et les sollicitations de ma famille*, je me vois obligé de mettre à vos pieds mon sort et les bienfaits et les distinctions dont vous m'avez honoré... Ma résignation est égale à ma douleur... Il est dur de partir dans cette saison quand on est accablé de maladies, mais il est encore plus dur de vous quitter... J'avais fait de vous mon idole ; un honnête homme ne change pas de religion ; et seize ans d'un dévouement sans bornes ne peuvent être détruits par un moment de *malheur*. Je me flatte que de tant de bontés il vous restera envers moi quelque humanité ; c'est ma seule consolation, si j'en puis avoir une. »

Le lendemain du jour où il écrivait ces lignes suppliantes, il re-

mettait au chevalier de la Touche, ainsi que le constate une copie trouvée dans les papiers de ce dernier, puis adressait à M. Falkener et au libraire Walther, de Dresde, une note destinée à faire connaître, par la voie des journaux, qu'il avait spontanément renvoyé au roi son cordon, sa clef et ses titres de pension. Il priait en même temps M. de La Touche d'être son arbitre, d'intercéder près du roi. Il avait à cœur de ne point paraître chassé.

Cependant, le 13 janvier, sa nièce, M^me^ Denis, alors à Paris, recevait une lettre ainsi conçue : « J'ai renvoyé au *Salomon du Nord*, pour ses étrennes, les grelots et la marotte qu'il m'avait donnés et que vous m'avez tant reprochés. Je lui ai écrit une lettre très respectueuse, car je lui ai demandé mon congé. Savez-vous ce qu'il a fait? Il m'a envoyé son grand factotum de Fredersdorff, qui m'a rapporté mes brinborions. Il m'a écrit qu'il aimait mieux vivre avec moi qu'avec Maupertuis. Ce qui est bien certain, c'est que je ne veux vivre ni avec l'un ni avec l'autre... Je veux partir absolument ; c'est tout ce que je peux vous dire... » Il le répétait dans des termes moins élégants au marquis d'Argens : « Il est vrai que j'ai enfoncé des épingles dans le c..., mais je ne mettrai point ma tête dans la gueule. »

Frédéric semblait, en effet, lui avoir pardonné. Il lui avait fait, comme Voltaire l'écrit à d'Argental, chauffer son appartement à Postdam, et le poète, réconcilié en apparence, quoique cela lui semblât encore fort difficile de souper désormais avec un homme « jaloux et soupçonneux », qui lui portait envie, dit-il, alla, vers la fin de mars, implorer son congé.

Frédéric ne pouvait, selon lui, soutenir le tête à tête d'un maître qui l'avait enseigné deux ans, et dont la vue devait lui donner des remords. Voltaire put enfin partir, non sans avoir reçu une sorte de cartel de Maupertuis qui le menaçait d'aller le trouver partout où il irait, pour tirer de lui vengeance. Mais à peine est-il arrivé à Francfort qu'il y est arrêté avec sa nièce, et qu'un baron de Freytag, résident du roi de Prusse, lui remet, au nom de son souverain, le billet suivant :

« Monsieur, sitôt le grand ballot, où est l'œuvre de poeshie que S. M. redemande, sera ici, et l'œuvre de poeshie rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous semblera. »

— « Comment! s'écrie-t-il, votre roi me veut arrêter ici, dans une ville impériale! Pourquoi ne l'a-t-il pas fait dans ses États? Vous êtes un homme sans miséricorde, vous me donnez la mort, et vous serez tous sûrement dans la disgrâce du roi. »

C'était Voltaire lui-même qui s'y trouvait, et à juste raison. Il n'avait omis qu'une chose, la restitution d'un poème satirique où le monarque prussien s'égayait librement sur Louis XV et Mme de Pompadour. Il emportait avec lui sa petite vengeance. Elle lui fut arrachée à l'allemande; ses malles, ses bijoux furent saisis, ses cassettes ouvertes et son argent séquestré; des gardes furent placés à sa porte, à cent vingt-huit écus et quarante-deux kreutzers par jour, dit Mme Denis, et il ne parvint à s'échapper que le 7 juillet des mains de l'obéissant mais avide Freytag; le *Salomon du Nord* s'était subitement transformé en *Denys de Syracuse*.

L'aventure était brutale; elle n'honorait point Frédéric, mais elle discréditait Voltaire. Son sens si fin le comprit, et, après avoir jeté les premières clameurs, après avoir fait retentir de ses plaintes les cours de l'Europe, notamment celle de Vienne, il se tut aussitôt. « Mon cher ange, écrit-il à d'Argental, il faut savoir souffrir : l'homme est né en partie pour cela. Je ne crois pas que toute cette belle aventure soit bien publique : il y a des gens qu'elle couvre de honte; » puis il ajoute, comme pour se tromper lui-même : « elle n'en fera pas à ma mémoire. »

A dater de ce jour, Voltaire voulut être chez lui.

De recourir aux rois vous seriez de grands fous.

Le conseil de La Fontaine lui parut bon, et, las des dangereuses amitiés des princes, il jura de les tenir à distance, de ne plus, au moins, les mettre de moitié dans sa vie. Dès le 12 septembre 1754, il écrit à Mme de Fontaine : « Pour mon billet d'avoir une terre, ma chère nièce, j'espère l'acquitter si je vis. » Son idée est de mourir « parfaitement libre »; il veut être de toutes les nations pour ne relever d'aucune, ni sujet d'un roi, ni citoyen d'une république. Les copies de la *Pucelle* commencent d'ailleurs à se répandre, et la crainte du parlement l'empêche de dormir. Il s'installe d'abord à Lausanne, puis aux Délices; il achète Ferney; mais cela ne lui suffit pas : il faut avoir les « quatre pattes » en quatre lieux diffé-

rents, et il s'adresse à un président du Parlement de Dijon, M. de Brosses, qui possédait une terre dans le pays de Gex, sur l'extrême frontière.

Cette terre était *la* comté de Tourney. Un vieux château, des prés, des granges, des champs, des vignes, un jardin, une forêt, le tout affermé 3.300 livres à *noble* Chouet, *noble ivrogne :* voilà la comté. Le 11 décembre 1758, le président la cède à Voltaire par un bail à vie, moyennant 35,000 livres, avec la dîme, les honneurs et tous les droits seigneuriaux. Il y joint, en souriant, le curé qui, sous la figure d'un ours, est un bon homme, et « vraiment un effet prétieux ». On stipule que l'usufruitier jouira en bon père de famille, qu'il ne coupera point la forêt, qu'il rendra les meubles et les bestiaux en bon état, et qu'il fera des constructions pour quatre mille écus.

M. de Brosses ne se réserve qu'un petit lot de chênes, encore sur pied, vendu à un tonnelier de Genève. L'ardent poète est pressé de jouir : le bail est à peine signé qu'il fait, comme Sancho Pança dans son île, une entrée solennelle au bruit de la mousqueterie et aux cris de : « Vive Monseigneur! » Il signe « Voltaire, comte de Tourney », et dit au président : « N'allez pas vous dire seigneur de Tourney, car c'est moi qui le suis, et vous m'ôteriez le plus beau fleuron de ma couronne. »

Cette couronne le ravit, mais il prétend l'embellir : sous prétexte de jouer à l'agriculteur, au patriarche, il met sa seigneurie sens dessus dessous; pour *peigner* son château, dont il n'est que l'usufruitier, il en jette la moitié à bas; il rêve des fossés plus profonds, un escalier neuf, un théâtre, de larges chemins, des ponts tournants, des ruisseaux dans les prairies; mais pour toutes ces améliorations, il faut quelques coupes blanches, il faut arracher cette grosse vilaine futaie qui borne la vue, et M. de Brosses serait bien mal avisé de ne pas y applaudir.

C'est chose déjà faite, d'ailleurs, et il serait trop tard de se plaindre. Chaque jour a son projet et son importunité nouvelle. Les lettres volent de Tourney à Monfalcon, dans la Bresse, résidence du président. De grâce, M. de Brosses, quatre ou cinq mille pieds de vigne! M. de Brosses, cinq cents livres pour ouvrir un chemin! M. de Brosses, vous m'avez garanti les fran-

chises, les lods et ventes, et je ne dois pas le centième denier! M. de Brosses, il serait fort utile que je fusse lieutenant des chasses! M. de Brosses, un peu de bois de chauffage!

Il affecte d'avoir été dupe, mais d'être désintéressé et sera bon prince. Votre château est une masure, votre sol est ruiné : cela m'est égal; je ne suis pas à cela près pour vivre, et je fais le bien pour lui-même. « Il faut se remuer, se trémousser, agir, parler et l'emporter. » Le mot est dit, voilà sa devise. Le président cède d'abord ; il y va de bonne grâce, car il n'a pas encore appris à ses dépens que le commencement de la sagesse est la crainte de Voltaire. Il répond ensuite froidement, puis il garde le silence. Enfin, il s'impatiente : passe encore pour ses intérêts, mais il tient avant tout à son repos.

Les hommes d'esprit avaient tous alors plus ou moins des nerfs. M. de Brosses charge le châtelain royal du pays de Gex, M. Girod (un ancêtre de M. Girod de l'Ain), de faire entendre raison à Voltaire et de dresser, pour éviter toutes difficultés, un état des lieux. Tourney n'a été loué que pour posséder un hôte illustre, avec lequel on puisse entretenir des relations agréables. Personne ne songe à l'inquiéter; mais il doit, à son tour, ne fatiguer personne. Est-il vrai que les réparations, dont le philosophe fait un si grand état, se réduisent à quelques pierres enlevées des prés, et à beaucoup de dégâts commis dans la forêt ? Comment se fait-il, enfin, qu'une terre affermée 3,300 livres ne rapporte, d'après lui, que des ronces et un peu d'avoine ?

Cette dernière chicane n'avait rien de fondé : « Je ne suis pas mécontent de la masure de Tourney », écrivait Voltaire à M^me^ de Fontaine, en 1757, et il donnait en même temps le secret de ses gémissements à d'Argental : « Je me plains toujours, selon l'usage; mais, dans le fond, je suis fort aise. » Pour couvrir ses abus de jouissance, il propose alors au président d'acheter tout à fait, moyennant 145,000 livres, sa terre qu'il trouve avantageuse. L'affaire allait se conclure, lorsqu'un incident vint mettre le feu aux poudres.

En amodiant Tourney à Voltaire, M. de Brosses avait eu soin de lui faire connaître que, l'année précédente, il avait vendu une coupe de bois à un sieur Baudy, et il avait été convenu que tous les arbres

marqués ou abattus ne seraient pas compris dans le bail. Le nouveau seigneur eut besoin de bois de chauffage; il s'adressa naturellement à Baudy, sur la recommandation du président; mais, quand il fallut payer, il prétendit que le bois lui appartenait sans réserve. En bon commerçant, Baudy fit argent de cette réponse et, un jour, M. de Brosses fut stupéfait d'apprendre qu'il pourvoyait à ses dépens au chauffage de son locataire. Que l'on s'offre, entre gens bien élevés, des dragées ou un panier de pêches, la chose est commune; mais quatorze voies de bois, personne ne s'était encore avisé de cette galanterie. Le magistrat, qui était aussi bon administrateur de sa fortune privée que son fils, préfet du Rhône sous la Restauration, le fut de notre département, le magistrat assigna en paiement Baudy qui, à son tour, fit assigner Voltaire.

Avez-vous quelquefois rencontré sur l'Océan un de ces fiers cuirassés portant à la corne de leur mât le pavillon rouge et bleu qui prétend à la souveraineté des mers? A leur approche, il n'est si rapide steamer qui ne s'arrête; il arbore ses couleurs, le canon tonne, et, sur un nuage de fumée, envoie son salut aux couleurs britanniques. Il y a cent vingt ans, c'était là Voltaire. L'exploit de l'huissier le fit bondir sur son théâtre de Tourney, où il était en train de jouer ses pièces, et, d'un geste, il retrouva sa vieille plume de procureur. S'il aimait la comédie, il aimait, quoiqu'il en ait dit, encore mieux les procès. La cour et la ville, Paris et Dijon sont aussitôt inondés de ses mémoires, dans lesquels il bafoue le président et l'accuse, devant ses collègues, d'avoir simulé un acte de vente, et de le spolier au moyen d'un faux. Il ne s'agit plus d'épigrammes sur l'*antifétichier*, ainsi qu'il appelait M. de Brosses, par allusion à son traité sur les *Dieux fétiches* : « Qu'il tremble! il ne s'agit pas de le rendre ridicule, il s'agit de le déshonorer. » En même temps, il répand partout une lettre dans laquelle, après mille mensonges, il reproche d'un ton dolent à son adversaire d'avoir surpris sa bonne foi, de ruiner sa famille, de refuser l'arbitrage du chef du parlement, et d'empoisonner par la chicane les derniers jours de sa lamentable existence.

La loyauté de l'homme n'était pas moins compromise que la dignité du magistrat. Achille n'aurait pas eu de talon s'il eût gardé le silence. M. de Brosses répondit en ces termes :

« Souvenez-vous, Monsieur, des avis prudents que je vous ai ci-devant donnés en conversation, lorsque, me racontant les traverses de votre vie, vous ajoutâtes que vous étiez d'un caractère naturellement insolent. Je vous ai donné mon amitié; une marque que je ne l'ai pas retirée, c'est l'avertissement que je vous donne encore de ne jamais écrire dans vos moments d'aliénation d'esprit, pour n'avoir pas à rougir, dans votre bon sens, de ce que vous avez fait pendant votre délire... Venons au fait, car tout ce que vous dites n'y va point... En nous promenant dans la campagne, à Tourney, vous me dites que vous manquiez actuellement de bois de chauffage; à quoi je vous répliquai que vous en trouveriez facilement de ceux de ma forêt vers Ch. Baudy. Vous me priâtes de lui en parler, ce que je fis même en votre présence, autant que je m'en souviens, mais certainement d'une manière illimitée, ce qu'on ne fait pas quand il s'agit d'un présent. Je laisse à part la vilité d'un présent de cette espèce, qui ne se fait qu'aux pauvres de la Miséricorde ou à un couvent de capucins. Je vous aurais, à coup sûr, donné comme présent quelques voies de bois de chauffage si vous me les aviez demandées comme telles; mais j'aurais cru vous insulter par une offre de cette espèce. Mais enfin, puisque vous ne le dédaignez pas, je vous le donne, et j'en tiendrai compte à Baudy, en par vous m'envoyant la reconnaissance suivante : « Je soussi-« gnè, François Arouet de Voltaire, chevalier, seigneur de Ferney, « gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, reconnais que M. de « Brosses, président du parlement, m'a fait présent de... voies de « bois pour mon chauffage, en valeur de 281 francs, dont je le « remercie. »

Et il termine par ces mots : « Je vous fais, Monsieur, le souhait « de Perse :

« *Mens sana in corpore sano.* »

La riposte était vive et le coup de fouet sanglant. L'esprit, cette fois, s'était rangé du côté de la raison. Voltaire n'était plus habitué à rencontrer un contradicteur qui ne se payât point de défaites ou de jeux de mots. Mais M. de Brosses était encore peu connu; son nom était presque ignoré à Paris, et, pour le grand satirique, bafouer ce *robin* de province, c'était pirater au delà de la ligne. « Je

ne crains point les fétiches, disait-il, et les fétiches doivent me craindre. » Il sentait bien sa force. Une concession du président arrêta le procès, et la noise fut apaisée : Voltaire versa sans doute, car on n'en a point la preuve, entre les mains des pauvres de Tourney le prix du bois livré par Baudy et brûlé dans sa cuisine; mais, rassuré du côté des tribunaux, il porta la cause devant un juge plus facile, l'opinion, et sut si bien la manier, que tout le monde donna tort à son adversaire. Ce fut pendant huit ans un déchaînement de traits dont aucun ne fut perdu. Grâce à son intarissable verve, la secte encyclopédique s'ameuta : les railleurs, les oisifs, les beaux esprits de Paris se joignirent à elle; il était de bon ton d'applaudir Voltaire; cela fit un grand peuple, et la malignité publique en bénit l'engeance. Les amis, les collègues mêmes de M. de Brosses baissèrent la tête devant l'orage et n'osèrent protester; la peur les rendit muets. Ils avaient tous les courages, excepté celui qui brave le ridicule. Et quand j'entends M. de Ruffey, le moins timide d'entre eux, s'exprimer sur les prétentions *peut-être* exagérées de Voltaire, je crois voir un homme qui, après avoir assisté sans mot dire, pendant trois heures, à une discussion violente, étincelante de saillies, mais soutenue d'invectives grossières, entraîne par le bras son voisin dans un coin du salon, et lui dit à voix basse : « Vous me trouverez *peut-être* bien hardi, mais je trouve que cet homme va un peu loin ».

Aussi, lorsqu'en 1770, à la mort de Moncrif et de Hénault, le président, qui n'en était pas resté à son *Essai sur les Dieux fétiches*, vint, sa belle *Histoire romaine* à la main, frapper à la porte de l'Académie française, Voltaire avait, à la longue, préparé les suffrages. Le mot d'ordre était donné; on répandit une déclaration par laquelle l'auteur de *Candide* renonçait au titre d'académicien, si on lui donnait son ancien adversaire pour collègue; on laissa entendre que M de Brosses l'avait menacé de dénoncer ses œuvres antireligieuses au parlement, et le pauvre candidat fut évincé sans qu'une voix, une voix unique s'élevât en sa faveur. Dix ans plus tôt, il eût été reçu à bras ouverts ; gentilhomme de souche (l'Académie n'était point insensible au blason), écrivain sceptique et frondeur, historien patient et original, ami de Buffon, collaborateur de l'Encyclopédie, lié avec Diderot, Helvétius et d'Alembert,

il était des leurs. Sans avoir de taie sur l'œil, il avait un peu de poussière dans sa lunette; il était philosophe, en un mot, mais, sur un signe du maître, les philosophes le repoussèrent.

Cette petite infamie ne troubla nullement la sérénité des Welches. On rit encore quelque temps des *fagots* de Tourney, puis le calme se fit à l'entour, comme en toutes choses, et l'aventure s'oublia. Le poète se réjouit paisiblement de son triomphe dans sa seigneurie, et le magistrat ne parut point affecté sur son siège. Il avait en hauteur ce que l'autre avait en vanité : il sut dignement supporter l'injustice. Leurs relations se rétablirent cependant un jour : inquiet de ses abus de jouissance, et désireux de légitimer par une acquisition définitive les infidélités nombreuses faites à son contrat primitif, dont il avait fait une charte normande, Voltaire tenta de nouveau d'acheter Tourney; il écrivit à M. de Brosses qu'il ne conservait point de rancune, et qu'il *sollicitait l'honneur de mourir dans ses bonnes grâces*. Le président répondit avec esprit et sans aigreur, mais il refusa nettement. L'intervention du garde des sceaux, Miromesnil, ne put vaincre sa résolution. Il mourut, ainsi que Voltaire, sans avoir réglé leurs comptes, et l'affaire des *fagots* ne se termina qu'en 1781, époque à laquelle M^me^ Denis paya au fils de M. de Brosses une somme de 27,878 livres comme indemnité des dilapidations de son oncle.

Une si misérable querelle ne méritait pas tant de place. Mais elle nous ramène à la correspondance dont je me suis un peu écarté, au moins en apparence, car sans elle, sans les curieux d'autographes, qui ont ainsi préparé la besogne de M. Louis Moland, nous ignorerions aujourd'hui cette épisode qui dépeint si bien l'humeur de Voltaire. Que d'exemples semblables pourrions nous emprunter à ce vaste, à cet effrayant recueil? Effrayant par le volume, car, répétons-le à satiété, la lecture n'en est nullement effrayante, bien au contraire. On s'en détache même avec peine, tant ce style est alerte, vif, chatoyant, inimitable, tant il coule de source. Et pourtant, ce sont, à chaque page, les mêmes débats chétifs, les mêmes procédés mesquins, les mêmes artifices d'un rare esprit qui se dépense, sans jamais s'épuiser, dans de folles chicanes, au service d'intérêts étroits et futiles! Pour n'en citer qu'une seule, lisez les lettres relatives au curé de Moëns, et à la campagne ouverte par

Voltaire au sujet de sa dîme. L'excusera-t-on en disant que le but était plus haut, et que derrière cet humble desservant de village, le puissant seigneur de Ferney visait tout le clergé de France? Non, car il n'a visiblement cure, dans ces tracasseries indignes de son caractère et de sa renommée, que de son autorité et de ses redevances seigneuriales. Parlerai-je de son procès contre un pauvre violon de l'Opéra, Travenol, qu'il poursuivit pour avoir innocemment distribué une brochure de l'un de ses ennemis littéraires, parlerai-je des colporteurs qu'il fit à cette occasion jeter en prison, de ses démêlés avec Jore et Desfontaines, et de la guerre à outrance qu'il fit à Fréron ? Rappellerai-je qu'il écrivait au conseiller Le Bault, du parlement de Dijon, qui fournissait sa cave : « Je fais boire à mes hôtes le vin de Beaujolais, et je garde pour moi celui de Bourgogne, c'est-à-dire le meilleur. » Sur quoi le brave conseiller s'écriait : « Fi! le vilain, il n'est pas permis de s'en vanter ». Mon Dieu ! que certains grands hommes sont petits !

Mais il est superflu de revenir sur ce côté de la physionomie de Voltaire, comme il serait par trop banal de déclamer contre lui. Aussi bien n'avons-nous eu d'autre pensée que d'étudier en lui l'*épistolier*, et non ses vertus privées. Faire l'éloge de celles-ci ne serait pas, à coup sûr, banal, mais plus difficile que de louer celui-là. Restons-en donc à la correspondance, considérée comme œuvre littéraire, et cela nous sera aisé, car, tant qu'on parlera le français en France, on ne s'en lassera jamais.

William Caze.